

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) vous transmet les renseignements suivants à l'intention des invités internationaux qui désirent entrer au Canada pour assister à un événement enregistré auprès d'IRCC.

Nous vous encourageons à vous familiariser avec les renseignements ci-dessous avant de soumettre une demande à IRCC.

Types de demande

La plupart des étrangers ont besoin d'un visa de résident temporaire (VRT) ou d'une autorisation de voyage électronique (AVE) pour se rendre au Canada. Pour plus d'informations sur les processus de demande de VRT et d'AVE, consultez : [Visiter le Canada](#). Pour savoir si vous avez besoin d'un VRT ou d'une AVE pour voyager au Canada, consultez la page suivante : [Vérifiez si vous avez besoin d'un visa pour voyager au Canada](#).

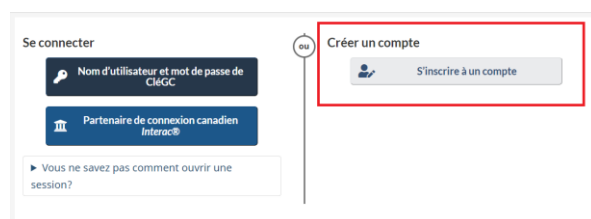
Présenter une demande de VRT

Il est possible que les participants reçoivent une invitation automatique à soumettre leur demande via [le portail IRCC](#). **Cependant, ceux qui demandent un visa pour assister à un événement enregistré auprès de l'IRCC doivent le faire via le Compte sécurisé d'IRCC. Cliquez ici: [Compte sécurisé d'IRCC](#).**

Comment présenter une demande

Présentez votre demande de visa de visiteur sur le [Compte sécurisé d'IRCC](#).

Si vous avez déjà un compte, vous serez invité à vous connecter à l'aide de votre ID utilisateur et de votre mot de passe CléGC, ou par l'entremise d'un partenaire de connexion. Si vous n'avez pas encore de compte, vous pouvez en créer un en cliquant sur «**S'inscrire à un compte**» dans la section «Créer un compte»:



Une fois que vous avez ouvert une session commencez une demande en cliquant sur « *Présenter une demande pour venir au Canada* ». Dans la section « *Je n'ai pas de code de référence personnel* », sélectionnez « Visa de visiteur, permis d'études et/ou de travail ». Vous serez ensuite invité à répondre à une série de questions pour déterminer votre éligibilité à demander un visa.

Une fois que vous aurez été trouvé éligible pour une demande de visa, vous devrez répondre à une autre série de questions. À la question «*Quelle est la principale raison de votre visite?*», si vous venez au Canada pour une conférence ou une réunion, sélectionnez « Autre » :

Quelle est la principale raison de votre visite? (requis) ?

S'il vous plaît faire une sélection

S'il vous plaît faire une sélection

Visite d'un membre de la famille ou d'amis

Affaires

Tourisme

Participer à une entrevue dans le cadre du Programme des candidats des provinces

Autre

IMPORTANT : Si vous assistez à un événement organisé par le gouvernement du Canada et êtes admissible à une dispense de frais de demande, sélectionnez «Non, je suis dispensé de payer les frais de demande» lorsqu'on vous demande si vous devez payer les frais :

Des frais sont associés à votre demande. Les paierez-vous ou êtes-vous dispensé de les payer? (requis) ?

S'il vous plaît faire une sélection

S'il vous plaît faire une sélection

Oui, je paierai les frais de ma demande.

Non, je suis dispensé de payer les frais de demande.

Si vous êtes éligible à faire une demande de VRT, vous serez invité à remplir le formulaire de demande de visa de visiteur (IMM 5257) :

Formulaire(s) de demande			
Formulaire(s) de demande			
Détails	Nom du document	Instructions	Options
Non fourni	Demande de visa de visiteur (visa de résident temporaire) présentée à l'extérieur du Canada (IMM5257) (requis)		Téléverser le fichier

Pour les utilisateurs de PC, suivez les étapes suivantes pour ouvrir le formulaire:

- Cliquez avec le bouton droit de la souris sur le lien du formulaire « Demande de visa de visiteur (visa de résident temporaire) présentée à l'extérieur du Canada (IMM5257) ».
- Sélectionnez « Enregistrer la cible sous » ou « Enregistrer le lien sous ».
- Choisissez l'emplacement sur l'ordinateur où vous souhaitez sauvegarder le dossier.
- Sélectionnez « Enregistrer ».
- Utilisez l'explorateur Windows pour récupérer l'emplacement où vous avez enregistré le dossier.
- Cliquez avec le bouton droit de la souris sur le fichier PDF.
- Sélectionnez « Ouvrir avec ».
- Sélectionnez « Choisir une autre application » ou « choisir un programme ».
- Sélectionnez « Adobe Acrobat Reader ».
- Cochez la case « Toujours utiliser ce programme pour ouvrir ces fichiers ».
- Sélectionnez à « OK ».
- Complétez la demande de visa

Pour les utilisateurs de MAC, suivez les étapes suivantes pour ouvrir le formulaire:

- Trouvez le lien correspondant au fichier que vous voulez enregistrer (pour ce faire, il peut être nécessaire de revenir à la page précédente).
- Appuyez sur la touche Contrôle (Ctrl) et cliquez sur le lien.
- Quand le menu d'options s'affiche, sélectionnez « Télécharger le lien sur le disque » ou « Télécharger le fichier ».

- Choisissez l'emplacement où vous souhaitez enregistrer le fichier sur votre ordinateur. Le téléchargement commencera une fois que vous aurez choisi un emplacement.
- Complétez la demande de visa

IMPORTANT : Inscrivez le code d'évènement spécial sur votre demande de visa (formulaire IMM 5257). Dans la section «**Détails sur la visite au Canada**», sélectionnez «**Autre**» pour la question «**1a) But de ma visite**», et entrez le code d'évènement spécial dans la zone de texte libre «**1b) Autre**» :

DÉTAILS SUR LA VISITE AU CANADA	
1 *a) Objet de la visite	*b) Autre
Autre	Insérez le Code d'Évènement Special ici

Une fois la demande remplie, cliquer sur le bouton « Valider » situé en haut ou en bas du formulaire :

DEMANDE DE VISA DE VISITEUR (VISA DE RÉSIDENT TEMPORAIRE)

Si vous avez besoin d'espace supplémentaire pour répondre aux questions d'une section, faites un nombre suffisant de photocopies de la section, puis incluez cette feuille avec votre demande.

IMPORTANT : Une fois le formulaire validé, ***sauvegardez à nouveau le formulaire*** afin d'enregistrer les informations que vous venez de remplir. Vous ne pourrez téléverser votre formulaire que s'il est complété, validé et enregistré.

Vous pouvez maintenant télécharger votre demande complétée et sauvegardée qui se trouve sur votre ordinateur à votre compte de demande d'IRCC :

Formulaire(s) de demande			
Détails	Nom du document	Instructions	Options
Non fourni	Demande de visa de visiteur (visa de résident temporaire) présentée à l'extérieur du Canada (IMM5257) (requis)	?	<input type="button" value="Téléverser le fichier"/>

Vous devrez également télécharger vos documents justificatifs, y compris la preuve que vous remplissez les conditions requises pour bénéficier de la dispense de frais. La « preuve » que vous devez télécharger est la **lettre d'invitation** et, le cas échéant, la lettre d'aide à l'obtention d'un visa reçu de l'organisateur de l'évènement qui contient le code de l'évènement spécial. Vous devez toujours prouver que vous remplissez les conditions requises pour obtenir un visa et fournir des données biométriques (le cas échéant), mais vous n'aurez pas à payer de frais pour votre demande de visa. La même lettre d'invitation peut être téléchargée sous « Lettre d'invitation » et « Preuve de dispense des frais ».

Non fourni	Lettre d'invitation (requis)	?	<input type="button" value="Téléverser le fichier"/>
Non fourni	Preuve de dispense de frais (requis)	?	<input type="button" value="Téléverser le fichier"/>

Données biométriques

Si vous devez fournir des données biométriques, vous recevrez une lettre d'instructions relatives à la biométrie (LIB) après avoir soumis votre demande de visa. Vous pourrez ensuite prendre rendez-vous avec n'importe quel *Centre de Réception des Demandes de Visas (CRDV) afin de compléter vos données biométriques.*

Pour trouver le CRDV le plus proche, consultez : [Trouvez un centre de réception des demandes de visa - Canada.ca](#)

IMPORTANT : Afin d'éviter d'éventuels retards, merci de prendre rendez-vous dès que vous recevez votre LIB.

Vous devez fournir vos données biométriques avant qu'IRCC puisse commencer à traiter votre demande.

IMPORTANT : Certains délégués n'auront pas besoin de compléter leurs données biométriques. Si vous êtes admissible à une exemption, vous ne recevrez pas de LIB et IRCC commencera le traitement de votre demande.

Pour savoir si vous devez fournir des données biométriques, consultez : [Déterminez si vous devez fournir vos données biométriques \(canada.ca\)](#)

Pour plus d'information sur les données biométriques, consultez : [Les faits concernant la biométrie - Canada.ca](#)

Passeport

Vérifiez l'état de votre demande en visitant le site : [Comment vérifier l'état de sa demande – Immigration et Citoyenneté - Canada.ca](#)

Si votre demande de visa est approuvée, vous recevrez une lettre vous indiquant de soumettre votre passeport au [Centre de réception des demandes de visa](#) (CRDV) le plus proche par la poste ou par service de messagerie.

Prenez note que vous ne pourrez pas entrer au Canada si votre visa n'est pas apposé dans votre passeport.

Besoin d'aide?

Consultez le guide pour savoir comment remplir votre demande (IMM 5257).

Pour de l'aide supplémentaire, consultez le [Centre d'aide](#) ou remplissez le [formulaire Web](#).

- [Établir votre admissibilité](#)
- [Remplir un formulaire de demande](#)
- [Soumettre une demande](#)
- [Présenter une demande en ligne](#)
- [Avez-vous des difficultés à télécharger un formulaire?](#)

- [Après que je clique sur le bouton « Valider » de mon formulaire de demande, il ne se passe rien et je ne vois aucun code à barres. Pourquoi?](#)

Demande sur papier (IMM 5257)

Vous pouvez présenter une demande sur papier **seulement** si vous répondez à l'un des critères suivants :

- Vous ne pouvez pas présenter votre demande en ligne en raison d'un handicap.
- Vous voyagez avec une pièce d'identité ou un titre de voyage qui a été délivré à un réfugié, une personne apatride ou un non-citoyen.

Comment présenter une demande

1. Veuillez lire le [guide d'instructions](#) pour savoir comment présenter une demande sur papier.
2. Sélectionnez votre pays ou territoire dans le [menu déroulant](#) pour obtenir des instructions sur la manière de préparer et de soumettre votre demande au bureau des visas local.

Présenter une demande d'AVE

Si vous avez besoin d'une AVE, présentez votre demande sur le [site Web officiel du gouvernement du Canada](#).

Comment présenter une demande

1. Utilisez le [formulaire en ligne](#) pour présenter votre demande d'AVE.
2. Payez les frais applicables.
3. Vous recevrez un courriel d'IRCC concernant votre demande d'AVE.
4. Si votre demande présente un problème, vous recevrez un courriel d'IRCC vous demandant des renseignements supplémentaires.

Besoin d'aide?

Consultez les guides dans le menu déroulant « [Aide pour remplir le formulaire ou obtenir des réponses à vos questions relatives à l'AVE](#) » pour obtenir des renseignements sur la manière de remplir votre demande d'AVE.

Pour plus d'aide, utilisez le [Guide d'aide pour l'AVE](#) ou consultez le [Centre d'aide](#).

Codes d'événement spécial

Un code d'événement spécial unique est attribué aux événements enregistrés auprès d'IRCC afin de faciliter le suivi et la coordination du traitement des demandes de visa. Les demandeurs **doivent** inscrire sur leur demande le code spécial de l'événement, lequel se trouve dans la lettre d'invitation fournie par l'organisateur de l'événement.

Les demandes de VRT sont examinées au cas par cas en fonction des renseignements présentés par le demandeur. Il incombe au demandeur de démontrer qu'il satisfait aux exigences d'un VRT. Bien qu'un code d'événement spécial ait été attribué à l'événement, il **n'offre aucun** avantage au demandeur en ce qui a trait à l'obtention d'un visa. Le demandeur doit répondre à tous les critères d'admissibilité pour recevoir un visa.

Délais de traitement des demandes de visa

Les [délais de traitement des demandes de visa](#) affichés en ligne sont historiques, ce qui signifie qu'ils sont mesurés selon le temps qu'il a fallu pour traiter 80 % des demandes au cours des 6 à 8 dernières semaines. Par conséquent, les délais de traitement peuvent être différents de ceux affichés en ligne au moment de la présentation de la demande. On encourage vivement les participants à présenter leur demande **le plus tôt possible** avant la date de leur départ afin de disposer d'un délai suffisant pour le traitement de leur demande et, si celle-ci est approuvée, pour la délivrance ultérieure du visa dans leur passeport.

Il est important pour les invités internationaux de se familiariser avec les processus de demande de VRT et d'AVE. En comprenant les différents processus, les invités à des événements au Canada connaîtront une expérience agréable lors de la présentation de leur demande.